

<http://ugtg.org/spip.php?article2374>



Pôle Emploi Guadeloupe : Déclaration de l'UGTG

- La Centrale UGTG -



Date de mise en ligne dimanche 12 août 2018

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Dans la dernière semaine du mois de juillet, JULES adresse - à leur domicile et en recommandé - un courrier de menaces à la secrétaire et à la trésorière du CEPEG (Comité d'Entreprise Pôle Emploi Guadeloupe) ! Pour reprocher quoi à ces deux éluEs ?! D'avoir sur le parking de Morin « tenu des propos outranciers et irrespectueux ». Lesquels ? « Connard »... En a-t-il adressé aux élus qui eux l'ont bien mieux *trété* ? Non...

Dans l'après-midi du mercredi 1er aout 2018, JULES Stéphan et BERRY-MONDOR Natacha adressent de concert deux mails au CEPEG alléguant :

[JS] « *qu'un certain nombre d'encadrants n'ont pas reçu leurs dotations CE alors même que leurs agents l'ont reçu. Ceci est identique à la DR.* ».

[BMN] « *que l'ensemble des agents de la DR AntilloPôle ont reçu leur dotation et qu'il n'en est rien pour moi.* »

- ▶ Faut-il même le préciser, l'inverse est aussi vrai : un certain nombre d'encadrants ont reçu leurs dotations CE alors que leurs des agents de leur service ne les ont toujours pas reçues...
- ▶ De qui tiennent-ils cette « information » ? Un décompte nominatif des agents ayant perçu leurs dotations CE aurait donc été fait ? Si oui, à l'initiative de qui, et sur quelle base légale (puisqu' les données des agents sont forcément personnelles et confidentielles, nous dit-on) ?
- ▶ Même en matière de droits ASC, ces deux parvenus établissent une distinction entre « les encadrants » et « leurs agents » (entendre : leurs sujets). A les lire il faut d'abord servir leurs prestations aux « encadrants » ; et seulement après s'en acquitter auprès des (autres) agents. Comme pour la gestion des carrières : les copains-coquins d'abord.

Le lendemain, jeudi 2 aout 2018, alors que leurs réclamations adressées la veille - un mercredi après-midi - ne peuvent avoir déjà été traités, JULES Stéphan, BERRYMONDOR Natacha, accompagnés de DOUINE Benjamin et de AUDEBERT Jean-Paul se rendent au CEPEG où ils savent pouvoir y trouver la secrétaire seule.

La technicienne est en arrêt ; et les membres de la commission ASC sont partis déjeuner. Salués dans le parking par le seul camarade encore présent car resté échanger avec la secrétaire du CEPEG, puis interrogés sur la raison de leur présence et venue au CEPEG, ils bafouillent. Et prennent la poudre d'escampette. Puis l'idiot confirme que c'est bien dèyè Rousseau yo tékay...

Mardi 7 aout 2018, JULES harcèle durant toute la matinée la secrétaire du CEPEG pour qu'elle passe « contresigner sur place à AntilloPôle l'ordre du jour du [prochain] CE exceptionnel ». Elle reçoit 4 mails du nabot & d'Alain CHOUT.

Alors que la camarade leur a déjà signalé par écrit et au téléphone être en agence et en GPF. Alors que la camarade a beau leur rappeler que d'habitude « *les ordres du jour sont signés scannés et envoyés par mail, sans que cela n'ait jamais posé le moindre problème* ».

Tèt an nou pa rèd ... Nous sommes face à une succession d'intimidations et menaces, d'harcèlements, de provocations et traquenards destinés à l'évidence à provoquer un incident, puis une plainte, des poursuites judiciaires et des sanctions disciplinaires. L'objectif : se victimiser pour discréditer Rousseau et diaboliser

L'UGTG.

L'UGTG précise bien que le CEPEG et ses élus ne sont pas placés sous l'autorité (administrative - hiérarchique...) de la direction. Et qu'ils n'ont de comptes à rendre à aucun de ces deux gnomes ; mais aux seuls agents et commissaire aux comptes ! L'UGTG dénonce les mises en cause personnelles (courriers) de la secrétaire et de la trésorière du CEPEG, les interpellations nominatives (cf. mail de Jules), les insinuations. L'UGTG apporte son total soutien à la secrétaire et à la trésorière du CEPEG, à la technicienne, aux membres de la commission ASC ; et leur réitère sa confiance dans la gestion équitable et rigoureuse des dotations et prestations. La camarade a eu totalement raison de diffuser - en conséquence de leurs agissements - ces mails qui n'ont rien de personnel ; ces « membres de la direction » s'étant placés et définis eux-mêmes comme tels. L'UGTG rappelle que « la direction régionale » (ie JULES et sa petite coterie) a diffusé en mars dernier sans états d'âme le nom d'une collègue irréprochable à une organisation patronale (cf. Information du SNAP - 03.04.2018) pour la blacklister, justifier la destruction de sa carrière et vie professionnelles ; avant de s'en prendre à elle personnellement dans un mail adressé le 27 avril dernier à TOUT l'encadrement. L'UGTG souligne que des collègues autrement plus dignes et droites, et aux carrières bien plus respectables et méritantes que celle d'une BERRY-MONDOR Natacha - sont partis à la retraite sans prime de départ ; en raison du refus de ces deux-là ! **Bann Mizérab** !!! Un exemple parmi d'autres ? Sonia RADON, 43 ans de service exemplaire. Raison invoquée : absence de budget. Quand au même moment des indices sont distribués par centaine à une maîtresse, à on fényan filou comme Adonis, et à on inital comme Boone ; et par plusieurs dizaines à des « encadrants » invités à partager la soupe, comme le saute-mouton R. François-Julien. L'UGTG rappelle que contrairement à son engagement, JULES a supprimé un poste au CEPEG pour l'étouffer et l'obliger à changer de politique (abandon de la ME à vocation sociale). Ceci, avec la bénédiction d'un opportunisme reniant un des principes fondateurs (« A chacun selon ses besoins ») au profit d'un « chacun pour soi ». La suppression de ce poste, et de conseillers dans le réseau fut leur trouvaille pour pouvoir - à budget constant - (s')octroyer promotions, avancements et indices. Et ce sont ces individus qui, toute honte bue, réclament un traitement diligent et prioritaire de leurs dossiers. Après avoir en plus en juin privé de salaire la secrétaire du CEPEG ! Tonnè !!! L'UGTG indique que AUDEBERT et DOUINE n'ont rien à faire au CEPEG, où ils n'ont d'ailleurs jamais mis les pieds depuis la création du Pôle emploi pour le premier, et depuis son arrivée en Guadeloupe pour le « neveu » de CRIBIER - lequel ferait bien de le rapatrier, ou de palé bay ! Ceci pour une simple et bonne raison : pas de dotation ni prestation. **Ka Yo té kay fè la alòs** ?! Si ce n'est pour servir de témoins aux énergumènes qu'ils accompagnaient. **Pa ni vinn ni ékri ankò...**

L'UGTG informe la DG qu'avec ce guêt-apens, une ligne est franchie, rendant impossible - faute d'une réponse appropriée avant l'arrivée d'un DR - toute relation sociale dans un cadre institutionnel.

Abymes, le Jeudi 9 aout 2018